

# Commune de Vineuil

## Tarifs 2026 Autres tarifs

<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>			
Droits de place taxi (à l'année) :		132 €	
Droits de place pour cirque forfait 1 à 3 jours :		132 €	
Caution :		664 €	
Terrasses plein air ouvertes (autorisation à l'année du 01/01 au 31/12) : <b>(Tarif forfaitaire applicable pour une année civile)</b>		107 €	
Terrasses couvertes avec ancrage au sol (autorisation à l'année du 01/01 au 31/12) : <b>(Tarif forfaitaire au m<sup>2</sup> applicable pour une année civile)</b>		39 €/m <sup>2</sup>	
Étalages et assimilés (dispositifs, mobiliers et autres matériels, non ancrés permettant d'exposer des marchandises destinées à la vente) : <b>(Tarif forfaitaire applicable pour une année civile)</b>		65 €	
<b>Redevance commerce ambulant</b>			
Redevance commerce ambulant hors commerce alimentaire (par journée) :		197 €	
Redevance commerce ambulant à caractère alimentaire :			
Emplacement :	Annuel	Trimestre civil par site et par journée d'occupation par semaine	Mensuel civil par site et par journée d'occupation par semaine
Place Robert Moreau - soir		34 €	18 €
Place Gaston Pichon – matinée Midi	68 €	34 €	18 €
Place Gaston Pichon - Soir		34 €	18 €
Parc Feuillarde - Fosse carré		34 €	18 €
Parc Feuillarde - Vert pré		34 €	18 €
Salle des fêtes - Parking		34 €	18 €
Stade - Parking		34 €	18 €
<b>Réfection de la chaussée suite travaux avec traversée de route</b>			
Ouverture de route :		227 €	
Réfection de la ½ chaussée par la commune		293 €	
Réfection de la chaussée par la Commune		582 €	
<b>Remise en état des lieux après achèvement des travaux</b>			
Travaux de trottoirs et confection de dépressions charretières Réfection des trottoirs quelle qu'en soit leur nature Travaux de bordure, caniveaux gargouilles fossés		suivant bordereaux des prix des marchés à bons de commande relatifs aux travaux de voirie et aux fournitures	

augmentée des frais généraux et de contrôle, soit :

- 1) 20 % par chantier lorsque le coût hors taxe des travaux ne dépasse pas 2300 €,
- 2) 15 % par chantier lorsque le coût hors taxe des travaux est compris entre 2 300 € et 7 700 €.
- 3) 10 % par chantier lorsque le coût hors taxe des travaux dépasse 7 700 €.

### Frais de Fauchage et élagage

*Procédure relative aux terrains non entretenus et aux végétations privées débordant sur le domaine public en application du CGCT et notamment des articles L.2213-25, L.2212-2 et L.2212-2-2*

*Ces travaux interviendraient après mise en demeure adressée au propriétaire en bonne et due forme et n'ayant donné lieu à aucune suite.*

<b>La commune fait réaliser les travaux par une entreprise</b>	<b>1 446 €</b>	par ½ journée
<b>La commune réalise les travaux par ses propres moyens (employés communaux)</b>	<b>1 446 €</b>	par ½ journée

### CIMETIERE ET COLUMBARIUM

<i>Cimetière et Columbarium</i>	15 ans	30 ans	50 ans*
Concessions classiques Cases aériennes Cases enterrées	206 €	392 €	700 €*  
Jardin du souvenir (pas de durée) : gratuit			

*\*uniquement pour les renouvellements de concession*